



Rendre une parti habitable un hangar dans une zone d'activité

Par **rachcath**, le **04/02/2015** à **19:04**

Bonsoir,

Je souhaite acquérir dans la ville de Saléchan 65370 un hangar de 373 m2 dans une zone artisanale. Puis-je l'acheter sans faire de ce hangar une activité artisanale mais une dizaine d'emplacements de camping-car sur le terrain attenant au hangar, et transformer une partie de celui-ci en habitation d'environ 80m2 ?

Cordialement.

Par **moisse**, le **05/02/2015** à **09:53**

Bonjour,

c'est curieux, mais j'ai l'impression d'avoir déjà répondu à cette question.

Le projet d'aire à camping -car demande un permis d'aménager au dela de 6 véhicules.

Le changement de destination du hangar demande le dépôt d'un permis de construire. dans une zone artisanale ce n'est pas gagné.

Alors il vaut mieux consulter le service "urbanisme" de la commune, voire demander la délivrance d'un certificat d'urbanisme opérationnel qui implique la description du projet.